



abus de pouvoir de la police

Par **textstef**, le **29/09/2011** à **01:00**

bonjour je me suis fait interpellé aujourd'hui pour la troisième fois pour des faits que je n'ai pas commis à chaque fois j'ai démenti en apportant des alibis solides sauf qu'aujourd'hui je repart avec une convocation pour outrage alors qu'à la base j'étais interpellé pour vol à main armée ironie du sort j'étais au pôle emploi avec un conseiller à l'heure du vol à main armée. Cela fait trois fois qu'on vient m'interpeller avec de gros moyens alors que je n'ai aucune mention de vol à main armée sur mon casier judiciaire je repart aujourd'hui avec une convocation au tribunal j'éprouve le sentiment d'une totale injustice. D'innocent je suis passé coupable sans n'avoir rien demandé. Est-ce possible de porter réclamation. Si quelqu'un peut m'aider svp

Par **Domil**, le **29/09/2011** à **01:09**

Prenez un avocat c'est la seule possibilité

Par **textstef**, le **29/09/2011** à **01:11**

penser vous que c'est une injustice

Par **Domil**, le **29/09/2011** à **01:13**

Sans connaître les tenants et aboutissants, impossible de le dire, donc un avocat va pouvoir avoir les pièces et vous en dire plus